



TOMBES : MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE : DOMPIERRE SUR MONT 39270



NOM et PRENOM :
NE(E) LE :
LIEU DE NAISSANCE :
PROFESSION :

FATON Armand
23/03/20
DOMPIERRE SUR MONT 39270
AVIATEUR

GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
COMMANDANT	4 / RA	Beni Sbihi Khroub EL-MILLIA Dep. De CONSTANTIN E	11/09/58	CRASH AVION	DOMPIERRE SUR MONT



Nouvelle Tombe



Le commandant Faton est tombé en Algérie

**Dompierre-sur-Mont,
15 septembre.**

Une terrible nouvelle vient de parvenir dans la commune de Dompierre-sur-Mont.

Le commandant aviateur Armand Faton est mort en mission, jeudi, dans le Constantinois, à El-Milia, dans un accident d'aviation.

Nous n'avons aucune nouvelle exacte sur cette tragique disparition.

Enfant du pays, âgé de 38 ans, brillant officier dont la carrière exceptionnelle lui promettait les plus hautes destinées, il est tombé pour que vive la France.

A sa veuve, ses enfants, ses parents, qui perdent ainsi un troisième fils, deux ayant été fusillés par les Allemands en 1944, et à toute sa famille nous adressons nos condoléances les plus émues.

Dompierre-sur-Mont. — Mme Armand Faton et ses enfants, M. et Mme Henri Faton et leurs enfants, M. et Mme Jean Fraisse et leurs enfants, ainsi que leurs parents et amis, ont la douleur de vous faire part du retour du corps du

Commandant Armand FATON

Croix Légion d'Honneur

**Croix de guerre des T.O.E.
avec citations**

**Croix de la Valeur militaire
avec palmes**

mort pour la France à El-Milia (Algérie), en mission aérienne, le 11 septembre 1958.

Le corps sera déposé en mairie, le 17 novembre, à 14 heures. Les funérailles auront lieu le 18 novembre, en l'église de Dompierre-sur-Mont, à 10 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs, ni couronnes.

DOMPIERRE. -- Les obsèques du Commandant FATON

Une foule imposante a assisté mardi matin 18 novembre aux obsèques du commandant Armand Faton, mort pour la France près de Constantine.

Parti de la mairie où le corps avait été déposé, un long cortège précédé des drapeaux des Anciens Combattants et de la France Libre, prit le chemin de l'église, après qu'un détachement du 1er R.T.M. et un détachement de l'armée de l'air aient rendu les honneurs.

Aux côtés de M. l'abbé Berthod, curé de Dompierre on remarquait la présence de M. le vicaire général Thurel, ami de la famille, et de MM. les curés de Conliège, Nogna, Cernon, Pimorin, Rothonay, Publy.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, citons :

M. Georges Cathal, préfet du Jura ; M. le président Edgar Faure ; M. le sénateur-maire de Lons-le-Saunier, Paul Seguin ; MM. Augustin, chef de cabinet ; le colonel Laffont, représentant le général commandant la première région ; le commandant Levrat, de la subdivision militaire ; le com-

mandant Salaun, commandant le groupe territorial 102 ; Futin, Bertelon, Girard, Nachon, Peltier, Callebat, conseillers généraux ; Gaillard maire de Dompierre ; le commandant Jolivet et le capitaine Renard, de la gendarmerie ; Pichot, adjoint au maire de Lons ; Nabot, secrétaire départemental des médaillés militaires ; le colonel Petitjean, président des anciens du 44 R.I.

La foule trop dense ne put trouver place dans la petite église. La cérémonie religieuse terminée, le cercueil fut porté au cimetière.

Tandis que le détachement du 1er R.T.M. présentait les armes, le colonel Laffont, de l'armée de l'air, donna lecture des citations du Commandant Faton.

Puis en termes émus M. Futin, conseiller général et maire d'Orgelet, retraça la brillante carrière du défunt.

A la veuve du Commandant Faton, à ses enfants, à M. et Mme Henri Faton et à toute la famille, nous exprimons nos condoléances émues.

ANNÉE 1920



NAISSANCES

Le présent registre, contenant *deux* feuillets, celui-ci et le dernier compris, a été coté et paraphé par Nous, Président du Tribunal de première instance de Lons-le-Saunier, pour servir à constater les Naissances, en la commune de *Dompière sur Mont* pendant le cours de l'année mil neuf cent vingt.

Fait à Lons-le-Saunier, le vingt décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pour le Président du Tribunal :

Le Juge,

(1) Date de la naissance et non de la déclaration, qui est indiquée après les mots dressé par Nous, le

(2) Nom et prénoms de l'Officier de l'Etat-civil, et sa qualité : maire, adjoint, etc.

No 1

Le (1) *vingt trois Mars* mil neuf cent vingt, à *trois* heures du *soir* est né *Taton*

Armand Octave Henri
du sexe *masculin* de *Henri Joseph Elisee Taton*
âgé de *trente six* ans, *marchand de bois*
et de *Marthe Marie Eugénie Buffet* âgée de *trente cinq* ans *cultivatrice*
domiciliés à *Dompière-sur-Mont*

Dressé par Nous, le *vingt quatre Mars* mil neuf cent vingt, à *dix* heures du *matin* sur présentation de l'enfant et déclaration faite *le père Henri Joseph Elisee Taton*

En présence de *Jules Buffet, trente huit ans cultivateur* demeurant à *Dompière-sur-Mont* et de *Fieur Albert, trente sept ans cultivateur* demeurant à *Dompière-sur-Mont* qui après lecture faite, ont signé avec le déclarant et Nous, (2) *Armand Martin, officier de la Légion d'Honneur, Maire de Dompière-sur-Mont*

Le Maire,

Mort pour la France

Envoyé à l'agence consulaire Constantine, Baobé) 2 juillet 1948 avec Jeannine Suzette Guisse. Entier fait le 3 août 1948. Allé. Révisé le 11 sept 1953. Mairie de Khroub. Arrondissements de Constantine. Transcription de l'acte de décès en 1958. Continuation faite le 19 59. 20 oct. le Maire.

DÉPARTEMENT

d.e. Constantine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Modèle

conforme aux prescriptions
de la loi du 9 août 1919

ARRONDISSEMENT

d.e. Constantine

ACTE DE DÉCÈS N° 232

MAIRIE

d.u. KHROUB

ÉTAT CIVIL

"MORT POUR LA FRANCE"

Le onze septembre — mil neuf cent cinquante-huit
 dix-sept — heures quarante-cinq, Arrand, Octave, Henri
 FATON, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix
 de Guerre T.O.E., âgé de trente huit ans, profession
 de Commandant, Armée de l'Air, domicilié à Dom-pierre
 sur Mont (Jura), résidant à S.P. 86.241, né à Dom-
 pierre sur Mont (Jura), le vingt-trois Mars mil neuf
 cent vingt, fils de Henri Joseph Elisée FATON, pro-
 fession de commerçant en bois, domicilié à Dom-pierre
 sur Mont (Jura), et de Marthe Marie Eugénie BUFFET,
 est décédé profession de sans, domiciliée à Dom-pierre sur Mont
 (Jura), époux de Jeannine Suzette FRAISSE,
 est décédé à Oued Hamim (Khroub) MORT POUR LA FRANCE

Dressé le douze septembre — mil neuf cent
 cinquante-huit — quinze heures trente sur la déclaration de
 Louis MORGAT, âgé de trente ans, profession
 de Lieutenant, Armée de l'Air, demeurant à S.P.
 86.148 / AFN, qui a dit être non parent du défunt,

qui, lecture
 faite, a signé avec Nous, DUPLAN Georges, Vice-
 Président de la Délégation Spéciale de la Commune
 du KHROUB, Officier d'Etat civil par délégation.

Suivent les signatures.

Pour copie conforme :

A KHROUB, le quatorze janvier mil neuf cent cinquante
neuf.

(Cachet de la Mairie).

Le Président,
 P. le Président de la Délégation Spéciale
 Le Vice-Président,



BIOGRAPHIE
concernant le Commandant FATON Armand
né le 23 mars 1920 à Dompierre sur Mont (Jura)

A contracté le 11 avril 1939, à la Sous-intendance militaire de Lons le Saunier un engagement volontaire de cinq ans, au titre du Bataillon de l'air n° 109
Arrivé au corps et incorporé le 13 avril 1939

Admis à l'Ecole de La Rochelle, en qualité d'élève-mécanicien de carrière de l'armée de l'air le 18 avril 1939
Affecté au Bataillon de l'air 113 ledit jour

Nommé au grade de Caporal-chef le 30 octobre 1939

Affecté au Bataillon de l'air 136, Centre d'instruction à Pau, 3e compagnie le 2 novembre 1939

Détaché au Bataillon de l'air 109 pour suivre les cours de Préparation d'élève officier de réserve le 2 janvier 1940

Obtient le titre d'élève aspirant de réserve le 20 avril 1940

Dirigé sur le Bataillon de l'air 106, Ecole de l'air de Bordeaux le 6 mai 1940

Affecté à Maison-Blanche (Algérie) le 1er octobre 1940

Affecté au Groupe de reconnaissance 2/52 à Oran (Algérie) le 26 avril 1941, en qualité d'élève-observateur

Nommé Aspirant de réserve le 6 septembre 1941

Affecté à l'Ecole d'application de Marrakech (Maroc) pour suivre un stage de formation d'Elève officier de l'air le 12 mars 1943

Promu au grade de Sous-lieutenant à titre temporaire (active) dans le corps des officiers de l'air, cadre navigant le 25 juin 1943

Affecté au Centre de formation du personnel navigant en Grande-Bretagne le 10 juillet 1943

Affecté au 23 Initial Training Wing (ITW) à Fileytown le 29 novembre 1943 (G.B.)

Muté à Air Crew Receiving Centre (ACRC) le 10 mars 1944 (G.B.)

Muté au 31 Elementary Flying Training School (EFTS) le 22 mai 1944 (CANADA)

Muté au 4e ACRC le 25 avril 1945 (G.B.)

Promu au grade de Lieutenant, dans le corps des officiers de l'air, cadre navigant le 25 juin 1945

Muté au 80 Operation Training Unit (OTU) "commandant Martell" le 12 septembre 1945 (G.B.)

Mis à la disposition de l'Inspection de la Chasse à compter du 1^{er} avril 1946

Affecté au Groupe de reconnaissance 2/33 "Savoie" à Fribourg (Allemagne) le 30 mai 1946 en qualité d'officier pilote

Muté à l'Ecole de l'air 3/701 à Salon le 10 octobre 1949 en qualité de commandant de compagnie puis le 26 novembre 1949 moniteur pilote

.../...

Promu au grade de Capitaine à titre définitif, dans le corps des officiers de l'air, cadre navigant le 1er janvier 1950

Mis à la disposition du commandement de l'air en Extrême-orient

Embarque le 4 février 1953

Débarque à Saïgon le 7 février 1953

Affecté à l'Escadrille de Reconnaissance Outre-mer 80 en qualité de pilote de reconnaissance

Quitte l'Indochine le 29 juin 1954

Affecté au commandement d'Escadre de reconnaissance 00/033 COGNAC le 6 octobre 1954, en qualité d'officier "photo-reconnaissance"

Affecté à l'Ecole d'opérations aériennes combinées (E O.A.C.) n° 700 à Meersbourg le 23 février 1955, en qualité d'officier instructeur

Participe avec les cadres instructeurs à des conférences d'appui aérien :

- en Afrique Occidentale Française et en Afrique Equatoriale Française du 11.06.1955 au 04.07.1955
- en Afrique du Nord du 22.10.1955 au 05.11.1955
- en Algérie du 04.07.1956 au 07.08.1956
- en Afrique du Nord du 05.04.1957 au 14.05.1957

Promu au grade de Commandant dans le corps des officiers de l'air, cadre navigant le 1er juillet 1955

Affecté au Groupe aérien Tactique n° 1 à Constantine (Algérie) le 19 octobre 1957

Décédé en service aérien commandé, le 11 septembre 1958, au cours d'une mission aérienne de reconnaissance et de guidage dans la zone interdite des Beni Sbihi au nord de Constantine.

DECORATIONS

- Chevalier de la Légion d'honneur le 30 juin 1954
- Médaille coloniale avec agrafe "Extrême-orient" le 15 août 1953
- Croix de guerre des T.O.E. avec étoile de vermeil le 12 mars 1954
- Croix de guerre des T.O.E. avec palme le 16 avril 1954
- Croix de guerre des T.O.E. avec étoile de vermeil le 23 août 1954
- Croix de la Vaillance avec palme le 14 mai 1955
- Médaille commémorative des O.S.M.O. en Afrique du nord le 22 février 1958
- Croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent le 7 mars 1958

CITATIONS

- Citation à l'ordre de l'Aviation de renseignement - OG n° 11 du 12 mars 1954
- Citation à l'ordre de l'Armée aérienne - Décision n° 49 du 16 avril 1954
- Citation à l'ordre de l'Aviation de renseignement - OG n° 17 du 23 août 1954
- Citation à l'ordre de l'Armée vietnamienne - Décret n° 160 du 14 mai 1955
- Citation à l'ordre de la Division aérienne - OG n° 60 du 7 mars 1958
- Citation à l'ordre de l'Armée aérienne (à titre posthume) - Décision n° 50 du 30 octobre 1958

RECOMPENSES

- Lettre de félicitations n° 2461 du 14 octobre 1947
- Témoignage de satisfaction n° 62 du 13 août 1952

BREVETS ET CERTIFICAT

- Brevet de pilote d'avion le 29 mars 1945 (Français n° 36404) (Anglais n° 478 GB)
- Brevet d'observateur en avion le 1er juillet 1943 (sous-spécialité navigateur bombardier) n° 6896
- Brevet mécanicien avion le 3 novembre 1939 n° 12034
- Certificat d'aptitude aux fonctions de chef de patrouille de reconnaissance le 8 août 1955 n° 67

HEURES DE VOL - MISSIONS

- Totalisait 2586 heures 50 de vol
- A effectué 314 missions de guerre n° 2 et 111 missions aériennes en opération de maintien de l'ordre.

TEXTES DES CITATIONS
accordées au Commandant FATON Armand

Citation à l'ordre de l'Aviation de renseignement - OG n° 11 du 12 mars 1954 du Général de Division aérienne, commandant Air en Extrême-orient

"Officier remarquable tant par ses qualités morales que professionnelles. Fanatique du vol qui allie à un allant magnifique les plus belles qualités de courage et de dévouement. Officier "photo-reconnaissance" du Groupement aérien tactique sud, spécialiste de la recherche du renseignement qui vient, par la valeur et la précision de son travail, d'apporter une aide précieuse au commandement Terrestre dans la préparation et le déroulement de la campagne des Plateaux et du sud Annam.

S'est particulièrement signalé le 30 octobre 1953 en rapportant un renseignement de valeur sur une forte concentration rebelle dans le secteur de Phan-Thiet.

Totalise en Indochine 163 missions de guerre n° 2 en 322 h 25 de vol, dont 86 missions en 158 heures 25 depuis sa dernière citation".

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre des T.O.E. avec étoile de vermeil.

Citation à l'ordre de l'Armée aérienne - Décision n° 49 du 16 avril 1954 du Ministre de la Défense nationale

"Officier pilote de valeur qui remplit avec compétence les fonctions d'officier photo-reconnaissance du Groupement aérien tactique sud. Toujours volontaire pour effectuer les missions aériennes les plus délicates, a rapporté des renseignements qui ont contribué pour une grande part aux dégâts infligés aux rebelles.

A notamment effectué de nombreuses missions au-dessus du secteur dangereux de la Plaine des joncs. S'est particulièrement distingué le 2 avril 1953 en localisant avec précision des cantonnements dans la région du nord de Nhatrang malgré la D.C.A. qui a atteint son appareil.

Totalise depuis son arrivée en Indochine 77 missions de guerre n° 2 en 152 heures 05 de vol".

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre des T.O.E. avec palme.

Citation à l'ordre de l'Aviation de renseignements - OG n° 17 du 23 août 1954 du Général de Division aérienne, commandant Air en Extrême-orient

"Officier de grande valeur, dynamique et consciencieux. Chargé de la photo et reconnaissance au GATAC-SUD pendant son séjour en Extrême-orient, a travaillé avec coeur et avec goût obtenant d'excellents résultats tant en vol qu'au sol. S'est particulièrement distingué le 12 avril 1954 en détectant une embuscade tendue par un bataillon rebelle sur la route de Pleiku-Ankhe. Totalise en Indochine 228 missions en 424 heures 40 dont 65 en 102 heures 15 depuis sa dernière citation".

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre des T.O.E. avec étoile de vermeil.

Citation à l'ordre de l'Armée Vietnamienne - Décret n° 160 du 14 mai 1955 du Chef de l'Etat du Viet-Nam

Officier dynamique, sympathique, d'une conscience professionnelle élevée. Servant pendant son séjour en Extrême-orient comme Officier, chargé de la photo et de la reconnaissance du Groupement aérien tactique Sud, a travaillé avec goût et avec coeur obtenant d'excellents résultats tant en vol qu'au sol. Sur le territoire des plateaux montagnards a personnellement contribué au succès de nombreuses contre-attaques amies déclenchées sur renseignement aérien. Commandant le P.C.I.A. de Pleiku en avril et mai 1954, a obtenu face à une situation critique, par un emploi intelligent des moyens Air dont il disposait le maximum de résultats.

S'est particulièrement distingué en avril 1954 en dirigeant parfaitement l'attaque des dépôts et bivouacs du régiment 803 aux alentours de Cheo-Reo. Totalise au-dessus du territoire du Viet-Nam 200 missions en 390 heures de vol de guerre n° 2".

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la Vaillance avec palme.

Citation à l'ordre de la Division aérienne - OG n° 60 du 7 mars 1958

"Officier supérieur actif et dynamique qui a réussi à mener à bien et avec une remarquable efficacité les tâches qui lui étaient confiées.

A su gagner rapidement la confiance du commandement Terre adapté et réalisé avec lui la plus étroite coopération qui s'est traduite sur le terrain par de brillants succès.

S'est particulièrement distingué comme PC volant :

- le 4 janvier 1958 en déclenchant puis en guidant avec précision une puissante action aérienne qui permit de dégager les troupes au sol sévèrement accrochées dans le Djebel Chentgouma au Sud-ouest de Khenchela et d'abattre de nombreux rebelles.

- le 7 janvier 1958 au sud de Chelia, en contribuant directement à la destruction d'un important convoi rebelle.

Totalise à la date du 30 janvier 1958, 72 missions effectuées au titre du maintien de l'ordre en 94 heures 20 de vol.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent.

Citation à l'ordre de l'Armée aérienne (à titre posthume) - Décision n° 50 du 30 octobre 1958

" Officier supérieur exemplaire. Pilote de reconnaissance de grande classe qui dirigeait avec une compétence, une autorité et une efficacité remarquables le bureau de renseignements du G.A.Tac n° 1.

Convaincu de l'importance décisive du renseignement, a oeuvré inlassablement en coopération la plus étroite et la plus confiante avec l'Etat-major du C.A.C, pour améliorer sans cesse ses procédés de recherche, de recueil, d'exploitation et de diffusion, ce qui permit à de nombreuses reprises de monter et réaliser des opérations brillamment réussies.

Combattant ardent et courageux. Fanatique du vol avait tenu à prendre une part extrêmement active aux missions aériennes de maintien de l'ordre.

A trouvé une mort glorieuse, le 11 septembre 1958, aux commandes d'un avion Broussard, au cours d'une mission aérienne de reconnaissance et de guidage, en assurant le marquage d'un objectif qu'il venait de repérer dans la zone interdite des Beni Sbihi au nord de Constantine.

Etait titulaire de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur, de la Croix de guerre des T.O.E. avec 3 citations dont une à l'ordre de l'Armée aérienne et de la Croix de la Valeur militaire avec une citation.

Totalisait 2586 heures 50 de vol dont 51 heures 25 sur avion à réaction, 709 heures 35 en 314 missions de guerre n° 2 et 174 heures 50 de vol en 111 missions aériennes en opérations de maintien de l'ordre".

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la Valeur militaire avec palme.

RECOMPENSES
accordées au Commandant FATON Armand

Lettre de Félicitations n° 2461 du 14 octobre 1947 - du Commandement en chef Français en Allemagne - Participation aux manoeuvres Rhénaine

A l'issue des manoeuvres de Rhénanie, qui ont permis d'étudier, dans les meilleures conditions, ce que les Troupes terrestres pouvaient attendre de l'Aviation amie ou adverse, je tiens à vous remercier personnellement de l'aide que vous m'avez apportée.

Je vous demande de transmettre mes félicitations aux officiers et aux équipages de la 1ère Division aérienne qui ont participé à ces manoeuvres.

Veillez croire, Mon Colonel, à mes sentiments les plus cordiaux et les meilleurs.

Signé : Général SEVEZ

Témoignage de satisfaction n° 62 du 13 août 1952 du Général commandant la 4e Région aérienne

"Affecté depuis octobre 1949 à la Base aérienne n° 701 où il commande successivement le Centre d'instruction du Bataillon, puis l'escadrille de pilotage, a toujours fait preuve des plus belles qualités d'homme, d'officier et d'aviateur. Employé simultanément depuis octobre 1950 comme chef de brigade et moniteur de pilotage, a toujours été un magnifique exemple pour les élèves officiers qu'il commandait. A montré sa parfaite maîtrise en évitant un accident grave à la suite d'une panne de moteur au décollage, réussissant à toutes les manoeuvres de sécurité prescrites".

ÉTAT DES SERVICES

de M (1) F A T O N

Surnom (s'il y a lieu) Armand, Octave, Henri
 né le 23.3.1920 à DOMPIERRE-S-MONT, département de Jura
 fils de Henri, Joseph, Elisée et de BUFFET Marthe, Marie, Eugène
 marié le 2 Juillet 1948 à Melle FRAISSE Jeanine, Suzette
 alors domicilié à CONSTANCE département Allemagne (occupation)

Autorisation de mariage délivrée par en date du 25 Mai 1948
 1^o DIVAR N°296/1DA/CHANC masculin féminin

Chantal 30.4.1949 - FRIBOURG

Pascal 25.11.1952 - SALON-de-PROVENCE

(1) Nom et prénoms.
 (2) Indiquer, s'il y a lieu, les renseignements relatifs aux séparations de corps ou de biens, au divorce, au veuvage, à un nouveau mariage, option, changement de nom (date du décret ou du jugement).

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS CORPS POSITIONS DIVERSES, ÉCOLES, MISSIONS où l'officier a servi 1	GRADES SUCCESSIVEMENT obtenus 2	DATES CORRESPONDANT à chacune des inscriptions des colonnes nos 1 et 2 3	OBSERVATIONS 4
<p>A contracté le 11 Avril 1939 à la Sous Intendance Militaire de LONS-le-SAUNIER un engagement volontaire de (5) cinq ans à titre résiliable au titre du Bataillon de l'Air N°109 Arrivé au corps et incorporé - Affecté à la 1^o Cie admis en qualité d'élève mécanicien de carrière de l'Armée de l'Air à l'École de la ROCHELLE par J.O du 2.4.39 - Affecté au Bataillon de l'Air 113 a/c du 18.4.39 - Rayé des Contrôles ledit jour - Vient du Bon de l'Air N°109 - J.O du 2.4.39 - Arrivé au détachement le 17.4.1939 a/c du 18.4.39 - Contrat ratifié le 1er Juin 1939 conformément à l'avis du Cdt du B.A 113 N°32-25 en date du 23 Mai 1939 - Nommé au grade de Caporal-Chef a/c 30.10.39 - Affecté à Centre Instruction de P.U (1) Mis en route sur sa nouvelle formation 1.11.39 - Rayé des Contrôles 2.11.39 - Arrivé au Bataillon de l'Air 136 - Affecté 3^o Cie 2.11.39 - Détaché au Bon de l'Air 109 pour suivre les cours PPEOR 2.140 - A obtenu le titre d'élève aspirant de réserves 20.4.40 (2) Dirigé sur le Bon de l'Air N°106 Ecole de l'Air de BORDEAUX 6.5.40 - Rayé des Contrôles le 7.5.40 - Affecté au groupement d'active de LAPLANS a/c 25.8.40 - Embarqué à Marseille sur vapeur S/S Delatour le 22.9.40 - Débarqué à Oran (Algérie) le 30.9.40 - Rayé des Contrôles 15.9.40 - Pris en subsistance à la 1ère Unité administrative de Maison Blanche 1.10.40 - Rayé des Contrôles de la B.A de Maison Blanche 25.4.41 - Nommé aspirant à ORAN et arrivé le 26.4.41 - Breveté mécanicien de Réserve à la date 6.9.41 - Brevet N°12.054</p>	<p>Caporal-Chef Aspirant (réserve)</p>	<p>11.4.39 18.4.39 18.4.39 30.10.39 1.11.39 2.11.39 6.5.40 7.5.40 25.8.40 22.9.40 30.9.40 15.9.40 1.10.40 25.4.41 26.4.41 6.9.41</p>	<p>Par % de nomination du Cdt de la Base aérienne de Rochefort N°148 en date du 25.10.39 (1) DM N°254 PM 2/2 du 18.10.39 (2) DM 14.548 D.P.M 7/1 du 30.11.40 - Décision N°97 du 12.10.40 - Brevet N°12.054</p>

DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS CORPS POSITIONS DIVERSES, ÉCOLES, MISSIONS où l'officier a servi 1	GRADES SUCCESSIVEMENT obtenus 2	DATES CORRESPONDANT à chacune des inscriptions des colonnes nos 1 et 2 3	OBSERVATIONS 4
avion à la date 3.11.39 -Nommé au grade de Ser-	Sgt d'active	1.4.42	p. N°13 du 24.
gent d'active a/c 1.4.42-Continue à servir en			7.42 du Cdt du
situation d'activité avec le grade d'aspirant			G.R 2/52-
de réserve jusqu'à expiration de son contrat en			Message express
cours-Affecté à l'École de MARRAKECH pour suivre			N°2085/SPM3 du
un stage de formation d'E.O.A -Rayé des contrô-			6.3.43 du CAFA
les du G.R 2/52 et passe la frontière algéro-			
marocaine le 12.3.43 -Nommé au grade de sous-	S/Lieutenant	12.3.43	-par N° de no-
Lieutenant TT (actives) a/c 25.6.43-Affecté au		25.6.43	mination N°58
C.F.P.N.A et rayé des contrôles 10.7.43-Passé			48/SPM/I/CFA du
la frontière le 10.7.43-Embarqué à ALGER sur va-			2.7.43 du Géné-
peur anglais Arbita le 18.8.43 -Débarqué à LI-		18.8.43	ral Cdt Chef les
VERPOOL (G.B le 20.8.43 et affecté à 23 I T W	FILEY	20.8.43	FA en AFN et A.D.F p
TOWN le 29.11.43 -Muté à SYVELL 12.2.44-Muté		29.11.43	message N°6128
A.C.D.C 11.3.44 -Muté au Canada et embarqué à			/D PM2 du 9.7.
GLASGOW sur le S/S QUEEN MARY" 8.4.44 -Débarqué		8.4.44	43
à NEW-YORK le 16.4.44-Muté 31 EPTS 22.5.44-		16.4.44	
Embarqué à MONCTON (Canada) sur vapeur S/S AME-		22.5.44	
RICA à destination de la Grande-Bretagne le 15.		15.4.45	
4.45 -Débarqué à GLASGOW (G.B) le 23.4.45-Muté		23.4.45	
4° A.C.R.C (G.B) le 25.4.45-Muté 80 0 TU (G.B.)		25.4.45	Message A.M N°
le 12.9.45- Nommé au grade de Lieutenant a/c		12.9.45	1331
du 25.6.45 - Cesse d'appartenir à l'O.T.U a/c		25.6.45	Note N°2787/SPM
mis à la disposition de l'Inspection de la Chasse			3-2 du 1.10.45
pour affectation quitte la Grande Bretagne			Message 6611/SPAA
à destination de la France voie aérienne via			/1/M du 20.4.46
NEWCASTEL (G.B) MALINES-PARIS le 21.4.46		21.4.46	20.4.46
Affecté au G.R 2/33 "SAVOIE" àFRIBOURG (Alle-			
magne) par message N°6611/SPAA/I/M du 20.4.46			
Rejoint le 30.5.46 -Passe la frontière franco-		30.5.46	Ronéo N°9 N°2200
allemande le 30.5.46 -Muté à l'École de l'Air			/SPAA/IM du 1.9.49
3/701 à SALON a/c du 10.10.49 - et passe la		10.10.49	-Décret du 20.12.
frontière Franco-Allemande le dit jour -Promu			49-J.O du 22.
au grade de Capitaine à titre définitif dans	Capitaine		12.49 -
le corps des Officiers de l'Air-Cadre navigant			-O.M N°1/SPAA/IM
a/c du 1.1.50 -Affecté à l'E.R.O.M N°80(T.O.E)		1.1.50	du 1.1.53 -
mis en route sur la B.E "Air" N°250 àPARIS -			255/2/BA-E/BTA
R.D.C de la B.E des E.O.A.A de SALON le 30.1.53			250/PASS du 26.1
B.T.A 250 passager adm. par B.A 1/104 LE BOURGET			53
mis disposition Cdt AIR.MO -P.E.C le 1.2.53 -Mis		1.2.53	
à la disposition Cdt AIR MO R.D.C BA 1/104 le			
4.2.53 -Embarqué à ORLY (voie aérienne) le		4.2.53	
4.2.53 -Débarqué à SAIGON le 7.2.53 -En séjour			
en Extrême Orient a/c du 7.2.53 -Affecté EROM 80		7.2.53	Message N°76/Air/EO
Rejoint affectation le 16.2.53 -Pris en compte		16.2.53	/1/MUT du 14.2.
ledit jour -Reclassé indice 0137 a/c du 1.1.54			53
Affecté au service Personnel de l'Armée de l'			
Air est transit en Indochine 40/374 en vue de			

<p align="center">DÉSIGNATION DES DIFFÉRENTS CORPS POSITIONS DIVERSES, ÉCOLES, MISSIONS où l'officier a servi</p> <p align="center">1</p>	<p align="center">GRADES SUCCESSIVEMENT obtenus</p> <p align="center">2</p>	<p align="center">DATES CORRESPONDANT à chacune des inscriptions des colonnes n° 1 et 2</p> <p align="center">3</p>	<p align="center">OBSERVATIONS</p> <p align="center">4</p>
<p>son rapatriement par A.M R.D.C de l'E.R.O.M 80 le 26.6.54 -P.E.C au PAATTI 40/374 a/c du 26.6.54 -Embarqué sur voie aérienne à SAIGON -MER et R.D.C du PAATTI/40/374 -29.6.54-Débarqué à ORLY le 30.6.54 -Pris en compte au CATA 850 le 1.7.54 a/c du 1.7.54 -Affecté commandement d'Escadre de Reconnaissance N°00/033-COGNAC - R.D.C du CATA 850 le 6.10.54 -Arrivé et pris en compte au Cdt de l'E.R N°00-033-30-03 le 7.10.54 -Affecté Ecole opérations aériennes Combinées N°700 à MEESRBOURG -Passe la frontière franco-allemande le 23.2.55 - Présent et pris en compte à l'E.O.A.C le 23.2.55 -Participe avec les cadres instructeurs à la tournée de conférence 11.6.55 d'appui aérien en A.O.F du 11.6.55 au 4.7.55 -Promu au grade de Commandant à T.D dans le Corps des Officiers de l'Air-Cadre Navigant a/c du 1.7.55 -Participe avec les Cadres instructeurs de l'E.O.A.C à la tournée de conférences d'appui aérien en A.F.N du 22 Octobre 1955 au 5 Novembre 1955 (déplacement voie aérienne)-Participe avec les cadres instructeurs de l'EOAC à la tournée de conférences d'appui aérien en Algérie du 4 Juillet 56 au 7 Août 1956 (déplacement voie aérienne)-Participe avec les cadres instructeurs de l'EOAC à la tournée de conférences d'appui aérien en A.F.N, par voie aérienne du 5.4.57 au 14.5.57 -Affecté G.A.T.A.C N°1 00473 CONSTANTINE -Mis en route sur la B.T.A 247 MARSEILLE en vue de son embarquement par voie aérienne à destination de BONE le 17.10.57 - Rayé des contrôles de l'E.O.A.C 00/700 le 18.10.57 -Passe la fontière Franco-allemande le 17.10.57 -Mis en route par voie aérienne civile -Embarqué à MARSEILLE le 19.10.57 -Débarqué à BONE le 19.10.57 -Pris en compte à la C.A 02/211 le 18.10.57 par transformation de D.T.O 30/540 OUED HAMIMINE en UAD passe de la CA 02/261 au DTO 30/540 a/c du 1.8.58-Décédé en services aériens commandés au titre du maintien de l'ordre en Algérie le 11.09.58 -Affecté au CATA 850 -DIJON en position spéciale E par A.M N°6896/5°RA/CAA/IP/1/DR du 26.09.58 - Rayé des contrôles du D.T.O 30/540 le 4.10.58 Pris en compte au CATA N°850 le 4.10.58 - Pris en compte au CATA N°850 le 4.10.58 -Opérations et liquidation successives terminées le 21 Novembre 1958 -Rayé des contrôles du CATA 850 le</p>	<p align="center">Commandant</p>	<p align="center">26.6.54 30.6.54 1.7.54 6.10.54 7.10.54 23.2.55 11.6.55 4.7.55 1.7.55 4.7.56 7.8.56 5.4.57 14.5.57 17.10.57 18.10.57 19.10.57 18.10.57 1.8.58 11.09.58 4.10.58</p>	<p align="center">-AM N°1423/Air/EO /1/MUT/SC du 22 6.54 - IM 8166/EMGFA/A /1/0/DR du 4.8.52 -OM N°1358/SPAA /SM du 1.9.54 -T.O N°770/SPAA -IM du 16.2.55 - Décret du 23.9.55 (JO N°226 du 24.9.55) -Message 4933/ SPAA/IM du 7.10 57 -OM 1590/SPAA IM du 1.8.57 -IM 6642/EMAA/1 0/DR du 23.7.58</p>

Réf. A. 3003 B. P. & M. Noy - 9 - Paris - 9. 53

ACTIONS D'ÉCLAT ET CITATIONS (Suite)

14.5.55 du Chef de l'Etat du Viet-Nam - Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la Vaillance avec Palme - A l'ordre de la Division Aérienne - Ordre Gal N°60/5°RA-CAA /CDT/CM du 7 Mars 1958 - Ces citations comportent l'attribution de la CROIX de la VALEUR MILITAIRE avec étoile d'argent -

CITATIONS ACCOMPAGNANT L'INSCRIPTION AU TABLEAU SPÉCIAL DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE LA MÉDAILLE MILITAIRE (POUR MÉMOIRE)

LETTRES ET TÉMOIGNAGES OFFICIELS DE SATISFACTION DU MINISTRE, etc.

Lettre de félicitation -2461/CAB.F du 14.
10.47

DÉCORATIONS ET MÉDAILLES

1° FRANÇAISES

2° ÉTRANGÈRES

-Chevalier de la Légion d'Honneur 30.6.54
J.O 247 du 22.10.54

-Médaille Coloniale avec agrafe Extrême
Orient 15.8.53 -

-Croix de guerre des T.O.E avec étoile de
vermeil 12.3.54

-Croix de Guerre des T.O.E avec palme 16.4.54

-Croix de guerre des T.O.E avec étoile de
vermeil 25.8.54

- Croix de la Vaillance avec palme 14.5.55

- Médaille Commémorative des opérations de
Sécurité et du Maintien de l'Ordre en A.F.N
22.2.58 -

Date de la cessation du service : _____

Motif de la cessation du service : _____

Lieu où l'officier se retire : _____

Pour les décès, genre de mort et lieu : _____

CERTIFIÉ conforme aux pièces et documents du dossier

Le Commandant J. S. GAUCHER,
Commandant le CATA, 650



LÉGION D'HONNEUR.

NOM :

Faton

058

NUMÉRO DE LA MATRICULE :

69321

PRÉNOMS :

Armand, Octave, Henri -

né le

23 Mars 1920 -

à

Dompierre sur Mont (Yura)

Du 1-7-54
au 30-5-55 9000
Droits 500

1. 0.22 OCT 1954

a été nommé

Chevalier

de la Légion d'Honneur

par décret du

20 OCT 1954

rendu sur le rapport du Ministre de

L'AIR

pour prendre rang du

30 JUIN 1954

en qualité de

Capitaine de l'Air - Cadre Navigant

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

283 679

Date de départ

de la délégation :

du brevet :

du livret de traitement :

26 OCT 1954

4 FEV 1955

25 JANV 1955
Cadre de
Reconnaissance
n° 33 à Cognac
Charente

promu au grade d'

Officier

de la Légion d'Honneur

par décret du

rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du

en qualité de

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

Date de départ

de la délégation :

du brevet :

du livret de traitement :

promu au grade de

Commandeur

de la Légion d'Honneur

par décret du

rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du

en qualité de

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

Date de départ

de la délégation :

du brevet :

du livret de traitement :

Date du décès :

11-9-58

709 B-J M. 302205. [32993]

69321

20388

Faton,
Armand,
Octave,
Henri

1^{er} BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

N^o 69321

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement à Monsieur le Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

PROCÈS-VERBAL

DE RÉCEPTION

D'UN MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le onze Novembre
mil neuf cent cinquante quatre
Nous Lieutenant-Colonel MARCHAL François
Commandant de Base Aérienne 135

Délégué par le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,

avons fait { placer devant le front des troupes
introduire

M. Taton, Armand Octave

Captaine de l'Escadre Navigant.

adresse : Escadre de Reconnaissance N. 33
Cognac

Nous adressant à lui, nous avons prononcé la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République Française et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons **CHEVALIER** de la Légion d'Honneur ».

Puis nous lui avons remis les insignes de son grade et donné l'accolade.

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la GRANDE CHANCELLERIE, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Cognac, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire,

Le Délégué,

[Signature]



BASE AERIENNE N°135

ETAT-MAJOR

N° 4005 / BA.135/SG

Cl. : 14.01

COGNAC, le 18 DEC. 1954

ISSANCE

AB
vingt

Le Lt-Colonel MARCHAL,
Commandant la Base Aérienne n°135
à

Monsieur le Grand Chancelier
de la Légion d'Honneur
1, Rue Solférino "Paris"
BORDEREAU D'ENVOI

stance (Bade)

Désignation des pièces	Nbre	Observations
- Procès-Verbal de reception au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur	I	Transmis à titre de C.R.
- Extrait de Naissance concernant le Capitaine F A T O N Armand	I	
Total =		

954

Le Maire



Navigant
N° 33

Formule de réception

et en vertu des pouvoirs
de la Légion d'Honneur».

et donné l'accolade.

procès-verbal, pour

avoir été signé par le

récipiendaire et par nous.

Fait à Cognac, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire,

Le Délégué,

[Signature]



J. M. 402217. [28914]

Département du Jura
 Arrondissement de LONS-le-SAUMIER
 Canton d'ORGILLET
 COMMUNE DE
 DOMPIERRE-sur-MONT

BULLETIN DE NAISSANCE

AB

Le *vingt trois mars* mil neuf cent *vingt*
 est né en cette commune (1) *Armand, Octave, Henri*
 fils de (2) *Henri Joseph Elisee FATON*
 et de (2) *Marthe Marie Eugénie BUFFET*
 Mention marginale : Marié le *2 juillet 1948* à *Constance (Baden)*
 avec *Jeannine Suzette FRAISSE*

Delivré sur papier libre à titre de simple renseignement administratif.

En Mairie, le **14 DEC. 1954**

(1) Prénoms.
 (2) Prénoms et nom.



Librairie VINCENT, Lons-le-Saunier

naissance et s...
 livret de traitement de
 Médaille Militaire.

23-3-1920

Captaine de réserve
 adresse : *Escadre de Reconnaissance N. 33*
Cognac

Nous adressant à lui, nous avons prononcé la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République Française et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons **CHEVALIER** de la Légion d'Honneur ».

Puis nous lui avons remis les insignes de son grade et donné l'accolade. Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la GRANDE CHANCELLERIE, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à *Cognac*, les jour, mois et an que dessus.
 Le Récipiendaire, Le Délégué,

Faton



J. M. 402217. [28914]





ARMAND FATON



ARMAND FATON

BATNA 14 Nov 1957

avec un cadre du FLN prisonnier





F.N.A.C.A du JURA

G.A.J.E.39

RUE DU 19 MARS 1962

DEPARTEMENT DU JURA

NOM DE LA COMMUNE

DOMPIERRE SUR MONT

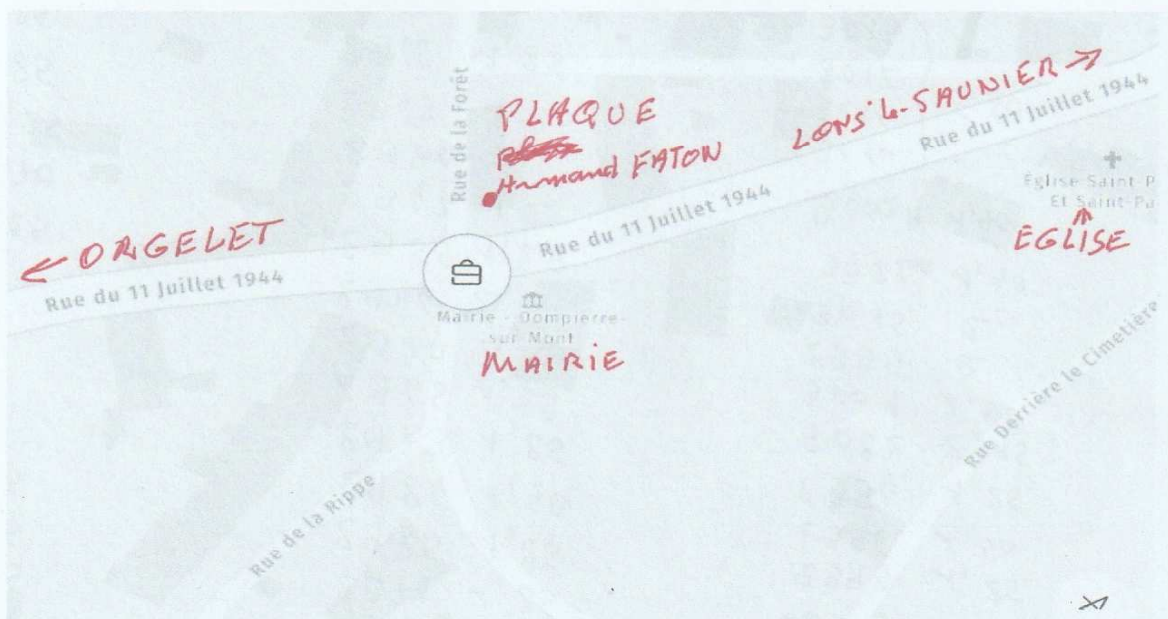
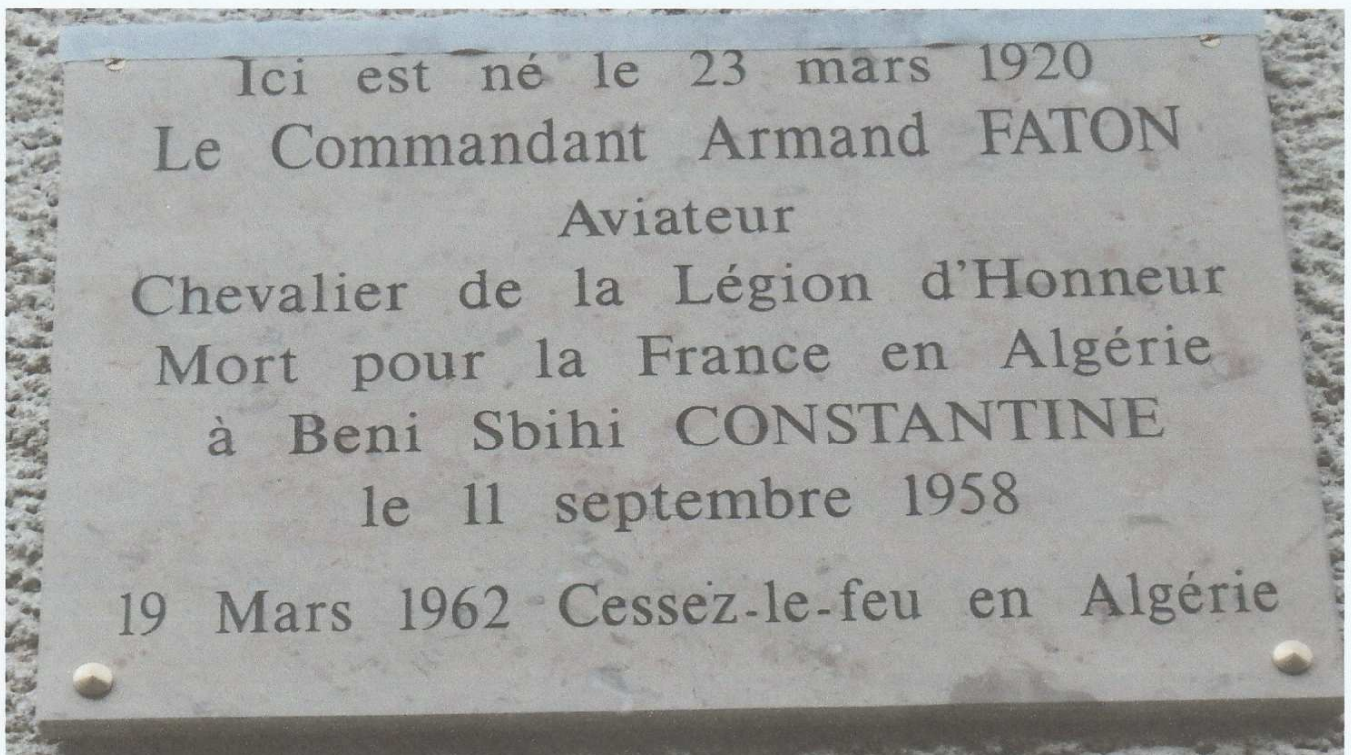
CODE POSTAL

39270

RUE

Plaque

Commandant Armand FATON



FNACA-GAJE

DEPARTEMENT: JURA	244 habitants
COMMUNE: DOMPIERRE--SUR-MONT	
NATURE: Plaque: Commandant Armand FATON	
DATE DE L'INAUGURATION: 20 novembre 2021	
EN PRESENCE DE:	
MAIRE: Guy PIETRIGA	
PRESIDENT DEPARTEMENTAL: Daniel PANNAUX	
PRESIDENT DEPARTEMENTAL: Délégué Gérard BAILLY	
VICE PRESIDENT FNACA:	
RESPONSABLE G.A.J.E: André VERNAY	
PRESIDENT COMITE LOCAL: René GINDRE	
PARLEMENTAIRES: Mme la Députée Danielle BRULEBOIS ,	
Mme la Députée Marie Christine DALOZ	
Mme la Sénatrice Marie Christine CHAUVIN	
AUTRES ELUS:	
Mme. La présidente des maires Sandrine GAUTHIER-PACOUD	
Les Maires des environ , Le Conseil Municipal	
AUTRES PERSONNALITES:	
Mme OULA directrice de l'O.N.A.C	
Mme Françoise MAZET Présidente des Pupilles de la Nation	
M. Albert WOLF président de l' U.D.A.C.	
La fille du commandant FATON et la famille	
une délégation de Ponpiers	
MEDAILLE: T.R.N. Bernard FATON et Pierre FATON	
porte-Drapeaux 24 personnes environ 220	





Discours du Maire :

Madame la sénatrice,

Mesdames les députées,

Monsieur le Conseiller départemental,

Mesdames, Messieurs les présidents représentants d'associations,

Mesdames, Messieurs, les maires et élus,

Chers habitants du pays, chers amis.

Dans quelques instants, nous allons dévoiler la plaque qui immortalise l'honneur et le courage d'un homme.

Né à Dompierre, le 23 mars 1920, Armand Faton s'engage à 19 ans au bataillon de l'air et est affecté à l'école de l'air à La Rochelle comme mécanicien. Il fut présent sur le théâtre des opérations de la deuxième guerre mondiale, puis au Viêt-Nam et pour finir en Algérie.

Pour évoquer son souvenir, je me contenterai de vous lire un extrait d'une lettre de satisfaction du Général commandant la 4^{ème} région aérienne le 13 août 1952.

« Affecté depuis octobre 1949 à la Base aérienne n°701 où il commande successivement le Centre d'instruction du Bataillon, puis l'escadrille de pilotage, il a toujours fait preuve des plus belles qualités d'homme, d'officier et d'aviateur. Employé simultanément depuis octobre 1950 comme chef de brigade et moniteur de pilotage, a toujours été un magnifique exemple pour les élèves officiers qu'il commandait ».

Il serait vain de résumer son parcours remarquablement riche en actes de bravoure qui lui valurent d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en 1954.

Enfant du pays, ce brillant officier, dont la carrière exceptionnelle lui promettait les plus hautes destinées disparaissait tragiquement le 11 septembre 1957 à l'âge de 38 ans.

Je n'ai pas connu personnellement Armand Faton, mais je me souviens, j'avais 11 ans à l'époque, du retour de jeunes appelés du contingent, souvent marqués dans leur âme et dans leur chair, par les épreuves du conflit.

Au total, pendant cette période, près d'un million et demi de jeunes français, de toutes origines sociales, iront en Algérie. Ce qui signifie que la plupart des hommes nés entre 1932 et 1943 y ont été envoyés.

Près de 25 600 militaires français y sont morts, et 65 000 y furent blessés. Il est encore malaisé de préciser, le nombre des supplétifs algériens - les harkis - qui ont été tués soit pendant la guerre soit au cours de l'épuration qui a suivi.

Nous, qui avons eu la chance de vivre en paix, sur le territoire national, pendant près de soixante ans, leur devons respect et gratitude pour leur engagement au nom de la France.

Merci à tous d'entretenir la flamme de leur mémoire, en ce jour si particulier, à travers l'un d'entre eux.

Le Maire,

Guy PIETRIGA

Vous trouverez ici une urne au bénéfice du souvenir français, gardien du souvenir des soldats morts pour la France par l'entretien de tombes et de monuments, et qui a bien voulu s'associer à la commune pour financer cette plaque commémorative. Je vous rappelle que les seules ressources du Souvenir Français sont vos dons.



DOMPIERRE- SUR- MONT

20 NOVEMBRE 2021

Inauguration de la place Commandant Armand FATON

Après cet émouvant geste ayant permis d'inaugurer cette place Commandant Armand FATON, c'est la pensée de tous mes anciens camarades Anciens Combattants en Afrique du Nord que je vais essayer de vous traduire. Je ne vous retracerai pas le brillant passé du Commandant Armand FATON, cela a été fait très brillamment par Monsieur le Maire.

Des lieux de mémoire pour nous souvenir du siècle qui s'est achevé jonché de conflits sanglants, différents les uns des autres, mais avec un point commun : des victimes innombrables, parmi lesquelles le Commandant Armand FATON, tué à EL MIA dans le constantinois le 11 Septembre 1958, et dont le sacrifice ne doit pas sombrer dans l'oubli.

Il faut marquer le souvenir d'événements qui font partie de notre histoire de France, le rappeler à notre jeunesse, car chacun de nous vit avec son passé, son présent, pour nous dans la Paix et la Liberté.

Entre 1952 et 1962, la France était engagée dans une guerre, celle de l'Afrique du Nord, d'abord au Maroc, puis en Tunisie, et depuis le premier novembre 1954, le jour de la Toussaint, baptisé la Toussaint rouge en Algérie. Drôle d'aventure, qui n'avait pas l'aspect des guerres précédentes. Une véritable guérilla, une guerre sans nom, une guerre trop longtemps ignorée, trop longtemps oubliée.

A chacun son tour, comme dans toutes les villes et dans tous les villages, il fallait y aller. Ainsi des millions de militaires, français appelés du contingent, engagés, rappelés, harkis, militaires de

carrière comme le Commandant FATON ont dû participer à cette guerre qui à l'époque ne s'appelait pas guerre, mais maintien de l'ordre, pacification, événement.

A cette époque, toute une génération , celle de nos 20 ans ; celle de beaucoup d'entre nous présents aujourd'hui, a été mobilisée, marquée par l'abandon des études, du travail, de nos familles, les ennuis sentimentaux, la vie dure et les risques quotidiens dans un pays lointain et inconnu pour la plupart.

Il semble nécessaire pour la 3ème génération du feu, car rappelons que nos grands-pères ont fait 14-18, nos pères 39-45, il semble nécessaire de rappeler de temps en temps le lourd bilan de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, 30 000 militaires français de toutes les origines, de toutes races, de toutes confessions, morts au printemps de leur vie, 300 000 blessés et malades, pour la plupart à l'âge de 20 ans, c'était vraiment beaucoup d'entre nous .

Ce qui est fait aujourd'hui par la commune de DOMPIERRE-SUR-MONT est le témoignage de mettre tout en œuvre pour que leur mémoire soit dignement honorée. Permettez d'associer à l'inauguration de cette place du Commandant Armand FATON le souvenir de ces 30 000 camarades et les victimes des 2 autres conflits qui endeuillèrent la France.

Après 8 années de combat, le cessez-le-feu signé le 19 mars 1962 mit fin à cette guerre que nous ne comprenions pas.

Ce n'était pas une victoire, mais un soulagement pour beaucoup, pour d'autres un déchirement. Il fallait quitter la terre où ils étaient nés avec encore des drames, des massacres, mais aussi l'oubli de ceux qui avaient pris part à cette guerre.

Qu'il me soit permis de remercier, au nom du Comité Départemental de la FNACA tout d'abord Monsieur le Maire de DOMPIERRE-SUR-MONT et son conseil municipal pour l'aide qu'ils apportent au Comité FNACA et dont cette inauguration est

le témoignage.

De remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette cérémonie, de remercier toutes les personnalités présentes aujourd'hui à DOMPIERRE-SUR-MONT.

Tous les anciens combattants de tous les conflits, les portedrapeaux toujours présents.

De saluer fort humblement tous les membres de la famille du Commandant Armand FATON qui nous ont fait l'honneur d'être présents à cette inauguration .

Vous avez voulu, Monsieur le Maire, rappeler par cette place du Commandant Armand FATON, comme des milliers de jardins, espaces, rues, squares ou places que notre fédération a fait inaugurer en France, , dont plus de 125 lieux de mémoire dans le Jura, le sacrifice consenti par la 3ème génération du feu.

Cette place sera pour nous le symbole de l'union entre les Anciens Combattants et la population. C'est la raison pour laquelle, dès 1963, date du premier anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, notre fédération a décidé de faire du 19 mars la journée nationale à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, guerre qui ne fut reconnue comme telle que 37 années après la signature du cessez-le-feu.

Souhaitons que dans cette période ou chaque jour tombent, dans le monde des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ou des centaines de milliers d'autres sont contraints à l'exode, que cette place et cette plaque permettent à chacun la réflexion afin d'éviter de tels drames avec l'espoir d'un avenir meilleur de sérénité et de paix..

Le Président de la FNACA

Daniel Pannaux



Permanence Parlementaire :
22 rue des Écoles
39000 LONS-LE-SAUNIER
03 84 24 74 95
06 80 81 19 95

Sur rendez-vous

De : Danielle Brulebois <Danielle.Brulebois@assemblee-nationale.fr>

Envoyé : samedi 20 novembre 2021 09:54

À : Danielle Brulebois <Danielle.Brulebois@assemblee-nationale.fr>

Objet :

Monsieur le Maire,
Madame la Sénatrice,
Monsieur le Sénateur honoraire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,
Monsieur le président de la communauté de communes
Messieurs les Vices Présidents de la communauté de communes,
Mesdames et Messieurs les Maires Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Monsieur le Président de l'Union départementale des Anciens Combattants
Monsieur le Président départemental de la FNACA
Messieurs les présidents des comités FNACA
Madame la Présidente des Veuves de guerre
Messieurs les Présidents des Comités FNACA
Messieurs les Porte drapeaux
Messieurs les Anciens Combattants
Messieurs les Représentants de la Gendarmerie et des Pompiers,
Mesdames et Messieurs les Professeurs et les enfants des écoles
Mesdames et Messieurs les Musiciens,
Mesdames et Messieurs les Habitants de Dompierre sur Mont
Mesdames et messieurs les membres de la famille et amis de monsieur Faton,
Mesdames Messieurs, chers amis

Nous voici rassemblés au cœur du village de Dompierre sur Mont sur cette jolie place bien aménagée et accueillante qui symbolise le dynamisme de la commune, l'implication de son Maire et des Élus pour toujours améliorer la qualité de vie des habitants.

La place, l'église avec son superbe clocher dont nous nous souvenons la majestueuse ascension, la mairie, l'aire de jeux, les monuments aux morts composent un magnifique cœur de village on l'on peut lire l'amour des élus et des habitants pour leur commune et son patrimoine, leur volonté de le préserver, de l'embellir et le transmettre.

Aujourd'hui en choisissant de dédier une plaque au nom du Commandant Armand Faton, vous nous rappelez que nos communes ont un passé, des valeurs, une âme et une identité forgées et transmises en héritage par les générations qui nous ont précédées.

La commune de Dompierre sur Mont a été cruellement endeuillée par chaque guerre, comme en témoignent les noms de ses enfants morts pour la France qui s'égrènent sur la pierre du monument aux morts et sur la stèle élevée en mémoire des vingt-deux hommes du village massacrés par la barbarie nazie le 11 juillet 1944.

Rappelons nous que derrière le nom de chaque mort pour la France, il y a l'histoire d'un drame, d'un destin brisé, la détresse d'une famille, des larmes et des douleurs ineffables.

Imaginons la désarroi et la peine indicible de la commune de Dompierre sur Mont lorsque parvint la terrible nouvelle de la mort d'un de ses enfants, le commandant de l'armée de l'air, Armand Faton mort en mission dans le crash de son avion dans le djebel d'El Milia département de Constantine.

Comme l'a rappelé Monsieur le maire Armand Faton était un brillant et valeureux officier qui avait reçu les plus hautes décorations, citations de la nation, félicitations de ses supérieurs pour s'être illustré tout au long de sa carrière par son courage et son héroïsme au service de la France. Il était promis à un brillant avenir. Il aimait Dompierre, sa chère terre natale, où sa famille, ses voisins, ses amis l'ont tant pleuré et ne l'ont jamais oublié. Imaginons la douleur d'une mère d'un père qui perdaient leur troisième fils après leurs chers Camille et Georges fusillés par les Allemands le 11 juillet 1944.

Imaginons la douleur de sa veuve et de ses jeunes enfants orphelins.

Les années ont passé mais à Dompierre surMont le souvenir est vivace et le devoir de mémoire est rempli avec ferveur.

D'année en année l'émotion reste toujours aussi profonde et palpable.

En ce jour d'hommage en l'honneur du commandant Faton Monsieur le Maire , mesdames et Messieurs les conseillers municipaux et habitants de Dompierre surMont c'est aussi la mémoire de tous les soldats français morts pour la France, que vous honorez, de tous ceux qui sont morts pour défendre notre république et ses valeurs de liberté d'égalité, de fraternité.

Et aujourd'hui nos pensées et notre reconnaissance vont particulièrement aux Combattants de la guerre d'Algérie, cette guerre de décolonisation extrêmement douloureuse d'où 130 jeunes jurassiens ne sont jamais revenus. L'heure est au respect et à la gratitude pour vous, soldats membres de la FNACA, toujours présents et actifs pour le devoir de mémoire dans une fidélité sans faille aux cérémonies et commémorations plus de six décennies après nous savons ce que nous vous devons.

La guerre d'Algérie a pris les belles années de votre jeunesse et elle a planté en vous des blessures ineffaçables . Au fil du temps grâce au travail des associations d'Anciens combattants, cette guerre a retrouvé toute la noblesse et la grandeur qui lui sont dues .

.Il est indispensable que les jeunes générations apprennent et sachent le prix de vos sacrifices au cours de cette guerre.

Nous pensons aussi aux soldats de France tombés récemment dans les opérations extérieures au Moyen Orient ou au Sahel. Eux aussi étaient animés de l'esprit patriotique pour défendre nos valeurs.

Le Commandant Armand Faton a maintenant une place d'honneur au cœur du village de Dompierre sur Mont et dans le cortège glorieux des fils de France qui ont servi notre pays aux heures les plus tragiques de son histoire. Si nous sommes rassemblés aussi nombreux aujourd'hui, autour de vous Monsieur le Maire c'est pour affirmer notre indéfectible attachement aux idéaux de paix et de fraternité entre les hommes, notre volonté de les transmettre aux jeunes générations.

Pour cela il faut sans cesse comme nous le faisons aujourd'hui, comme le font les associations d'anciens combattants, le souvenir français dont je salue le président

cultiver le devoir de mémoire, développer l'éducation à la paix, à la tolérance et au respect , et lutter contre les poisons de l'intolérance de la discrimination et de la haine .

C'est un devoir de tous les jours pour que le sacrifice du Commandant Armand Faton et de nos soldats morts pour notre patrie ne soient pas vains. C'est le plus bel hommage que nous pourrions leur rendre.

Vive Dompierre sur Mont Vive le Jura et vive la France !

Danielle Brulebois

Députée du Jura

Conseillère départementale du Jura



Intervention de Mme Chantal DAVID, fille du Cdt Armand FATON

Souvent, en revenant à pied par le quai Branly, je m'arrête devant ces trois colonnes verticales, sur lesquelles défilent des noms, des centaines de noms ;

Dès l'installation à Paris en 2002 de ce mémorial de la guerre d'Algérie voulu par le Président CHIRAC, je suis allée taper le nom d'Armand FATON, et voir le nom de mon père défiler au milieu de tant d'autres noms m'avait beaucoup émue, tant d'années après sa disparition.

Vingt ans plus tard, nous voilà réunis pour honorer le commandant FATON de façon pérenne : son nom restera gravé et attaché à ce village de Dompierre qu'il aimait tant.

Mon frère pascal retenu par une obligation familiale à paris et moi-même exprimons nos remerciements les plus chaleureux à vous qui avez permis cette cérémonie du souvenir :

Monsieur le Maire et son conseil municipal qui ont accepté le dossier présenté et instruit par Monsieur VERNAY responsable départemental du GAJE

Je remercie de leur présence :

Tous les élus,

Madame la Présidente de l'Office national des anciens combattants

Monsieur le Président Départemental de la FNACA

Messieurs les Anciens Combattants

Messieurs les porte drapeaux

Les amis et bien sur la famille FATON toujours fidèle

Ma fille aînée Marie représente les petits enfants, Ariane, Jérôme, Virginie et Pierre.

Armand FATON, mon père, est mort en Algérie dans le Constantinois le 11 septembre 1958, au cours d'une mission de reconnaissance à bord d'un Broussard ; il était accompagné du capitaine GARBAY et du sergent MARION ; il avait 38 ans.

Attiré dès sa jeunesse par l'aviation, il n'hésita pas à devancer l'appel en avril 39 en une période où la guerre menaçait et à s'engager à 19 ans dans l'armée de l'air.

Il totalisait 2535 heures de vol et avait effectué 314 missions de guerre. Il avait servi en Indochine en qualité de pilote de reconnaissance. Revenu en France il redevint officier instructeur notamment à l'Ecole de l'Air de Salon de Provence.

Il était né en 1920 au sein d'une famille établie depuis toujours à Dompierre. Son père, mon grand-père, Henri FATON, avait été conseiller général du canton d'Orgelet.

Il était le neuvième enfant d'une famille de dix.

Un drame avait déjà frappé la famille : le 11 juillet 1944, l'armée allemande avait fusillé 22 hommes du village : deux de ses frères furent tués, Camille né en 1915 , père de trois enfants, Georges né en 1928, le troisième Jean en réchappa par miracle.

Pascal et moi avons grandi sans père.

Il avait un charisme qui toucha tous ceux qui l'ont connu et nous avons été élevés dans ce souvenir unanime et chaleureux. Celui d'un homme droit, intègre, très attaché à sa famille, très attaché au jura.

Il était heureux de se retrouver ici dès qu'il le pouvait ; certains ici présents se souviennent de ses passages en avion au-dessus de Dompierre.

Il aurait voulu un point d'attache ici

La guerre interrompit sa vie comme celle de tant d'autres hommes jeunes.

Que les nouvelles générations n'oublient pas que celles qui les ont précédées ont vécu des périodes tragiques.

Après 60 ans, cette plaque est un symbole fort de ce que doit être la mémoire : un rappel constant de la vie de ceux qui ont disparu trop tôt, et dont le souvenir s'estompe.

Chantal FATON

Fille du Commandant Armand FATON



En la mémoire du Commandant Armand Faton

Une belle cérémonie s'est tenue pour honorer le Commandant Armand Faton, près de la maison qui l'a vu naître le 23 mars 1920. Il est décédé le 11 septembre 1958.

De très nombreuses personnalités étaient conviées par le maire de la commune, Guy Pieltriga et son conseil municipal : la députée de la circonscription, Danielle Brulebois, la sénatrice Marie-Christine Chauvin, la conseillère départementale Marie-Christine Dalloz accompagnée par son binôme et aussi président de Terre d'Émeraude Communauté, Philippe Prost, les vice-présidents de communauté de communes, les maires et conseillers municipaux de Dompierre-sur-Mont et des communes avoisinantes, MM. Daniel Pannaux et André Verriay, respectivement président départemental de la Fnaca et responsable départemental du devoir de mémoire à la Fnaca, ce dernier à l'origine de cette belle cérémonie avec le maire de Dompierre-sur-Mont. Étaient aussi présents le président du comité local du Souvenir Français, Jean Carron, d'autres représentants d'associations



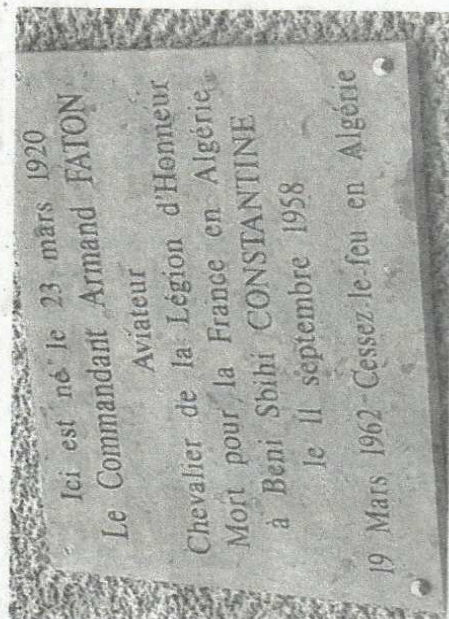
De très nombreuses personnalités étaient conviées par le maire de la commune à la cérémonie.

a été dévoilée en présence du maire, de M. Pannaux et de la fille de M. Faton. Les allocutions

aux soldats de France tombés récemment dans les opérations extérieures au Moyen-

passé, son présent, pour nous dans la Paix et la Liberté ». La cérémonie s'achevait par la

Le commandant Armand Faton



La plaque qui honore le commandant.

Le commandant Armand Faton était officier supérieur expérimenté, pilote de reconnaissance de grande classe. Il a dirigé avec compétence, une autorité et une efficacité remarquable le bureau de renseignements du G.A.T. Convaincu de l'importance décisive du renseignement, il a œuvré inlassablement en coopération la plus étroite et la plus confiante avec l'État-major du C.A.C. pour améliorer sans cesse ses procédés de recherche, de recueil, d'exploitation et de diffusion, ce qui a permis à de nombreuses reprises de monter et réaliser des opérations brillantes.

le 11 septembre 1958, aux commandes d'un avion Broussard, au cours d'une mission aérienne de reconnaissance et de guidage, en assurant le marquage d'un objectif qu'il venait de repérer dans la zone interdite des Beni Sbihi au nord de Constantine.

Il était titulaire de la Croix du Chevalier de la Légion d'Honneur, de la Croix des T.O.E. avec trois citations dont une à l'ordre de l'Armée aérienne et de la Croix de la valeur Militaire avec une citation.

Il a eu à son actif 111 missions aériennes en opérations de maintien de l'ordre, totali-

Combattant ardent et courageux, fanatique du vol, il a tenu à prendre une part extrêmement active aux missions aériennes de maintien de l'ordre. Il a trouvé une mort glorieuse de Salon-de-Provence.

décoration de Pierre et Bernard Faton, de Dompierre-sur-Mont et Saint-Laurent-la Roche qui se voyaient apposer la médaille de la reconnaissance de la nation par leurs mères, Guy Pietriga et Remy Belperron.

André Vernay a remis également au maire de Dompierre-sur-Mont pour la commune, une médaille de la part de la Fnaca en remerciement de la fidélité, du dévouement et de l'engagement de la commune envers le devoir de mémoire.

orienté ou au Sahel ». Daniel Pannaux quant à lui est revenu sur les lieux de mémoire érigés pour se souvenir tels que celui-ci : «...pour nous souvenir du siècle qui s'est achevé jonché de conflits sanglants, différents les uns des autres, mais avec un point commun : des victimes innombrables avec parmi elles, le commandant Armand Faton. Il faut marquer le souvenir d'événements qui font partie de notre histoire de France, le rappeler à notre jeunesse, car chacun de nous vit avec son

du Souvenir Français et Fnaca, porte-drapeaux, anciens combattants, la gendarmerie et Les sapeurs-pompiers ainsi que la famille Faton fortement représentée. La population de la commune s'était aussi déplacée en nombre pour ce bel événement ainsi que la Batterie Fanfare d'Orgelet qui jouait les airs de cérémonie officielle.

La cérémonie de grande qualité était officée par André Vernay, ponctuée d'allocutions toutes plus empreintes d'émotion les unes que les autres. Pour tous, il était d'une très grande importance d'honorer la mémoire de cet officier au parcours exemplaire. La plaque en mémoire de l'officier tragiquement disparu apposée sur la maison de ses parents, qui a reçu également un soutien financier de la part du comité local d'Orgelet du Souvenir Français,

La fille aînée de la famille, Chantal, rejointe par la famille Faton, a présenté un discours tout en sobriété et dignité auquel elle associait son frère et sa famille : « Mon père était né dans une famille établie depuis toujours à Dompierre. Son père, mon grand-père, Henri Faton avait été conseiller général du canton d'Orgelet. Il était le 9e enfant d'une famille de 10. Mon frère Pascal et moi avons grandi sans père. Il avait un charisme qui toucha tous ceux qui l'ont connu et nous avons été élevés dans ce souvenir unanime et chaleureux. Celui d'un homme droit, intègre, très attaché à sa famille, très attaché au Jura.

Il était heureux de se retrouver ici dès qu'il le pouvait. Certains ici se souviennent de ses passages en avion au-dessus du village. Il aurait voulu un point d'attache ici. La guerre interrompit sa vie comme celle de tant d'autres hommes jeunes dont ceux qui l'accompagnaient dans l'avion : le capitaine Garbay et le sergent Marion. Que les nouvelles générations n'oublient pas que celles qui les ont précédées ont vécu des périodes tragiques. Après 60 ans, cette plaque est un symbole fort de ce que doit être la mémoire : un rappel constant de la vie de ceux qui ont disparu trop tôt, et dont le souvenir s'estompe ».

Le discours de sa fille

La fille aînée de la famille, Chantal, rejointe par la famille Faton, a présenté un discours tout en sobriété et dignité auquel elle associait son frère et sa famille : « Mon père était né dans une famille établie depuis toujours à Dompierre. Son père, mon grand-père, Henri Faton avait été conseiller général du canton d'Orgelet. Il était le 9e enfant d'une famille de 10. Mon frère Pascal et moi avons grandi sans père. Il avait un charisme qui toucha tous ceux qui l'ont connu et nous avons été élevés dans ce souvenir unanime et chaleureux. Celui d'un homme droit, intègre, très attaché à sa famille, très attaché au Jura.



Les allocutions ont été très émouvantes.

Le commandant Faton à jamais dans l'histoire du village



L'allocution du président départemental de la Fnaca, Daniel Pannaux.
Photo Progrès/Nathalie CORON FORMENTEL

Une cérémonie s'est déroulée samedi 20 novembre pour inaugurer la place du commandant Armand Faton ainsi que la plaque apposée sur la maison qui l'a vu naître.

Présidée par André Vernay, responsable départemental du devoir de mémoire au sein de la Fnaca, la cérémonie s'est déroulée avec sobriété et beaucoup d'émotion. La plaque en mémoire de l'officier, tragiquement disparu en 1958, apposée sur la maison de ses parents – qui a également reçu un soutien financier de la part du comité local d'Orgelet du Souvenir français – a été dévoilée en présence du maire, du président départemental de la Fnaca, Daniel Pannaux, et de la fille de M. Faton.

Le maire a lu un extrait d'une lettre de satisfaction du Général commandant la 4^e région aérienne le 13 août 1952, revenant sur les militaires disparus durant cette guerre d'Algérie.

« Le commandant Faton a maintenant une place d'honneur au cœur de ce village ainsi que dans le cortège glorieux des fils de France qui ont servi notre pays. L'heure est au respect et à la gratitude pour

vous, soldats et membres de la Fnaca, toujours présents et actifs pour le devoir de mémoire dans une fidélité sans faille. La guerre d'Algérie a pris les plus belles années de votre jeunesse et a planté en vous des blessures ineffaçables », a déclaré Danielle Brulebois, députée de la 1^{re} circonscription de l'Ain.

Daniel Pannaux poursuivait en rappelant l'histoire de ces conflits sanglants, différents les uns des autres, mais avec un point commun : des victimes innombrables avec parmi elles le commandant Armand Faton. « Cette place sera pour nous le symbole de l'union entre les anciens combattants et la population, la raison pour laquelle, dès 1963, date du premier anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, notre fédération a décidé de faire du 19 mars la Journée nationale à la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires de cette guerre. »

La fille aînée de la famille Faton, Chantal, concluait : « Cette plaque est un symbole fort de ce que doit être la mémoire : un rappel constant de la vie de ceux qui ont disparu trop tôt, et dont le souvenir s'estompe. »

**De notre correspondante,
Nathalie CORON FORMENTEL**

Et aussi : remise de médailles

Pierre et Bernard Faton, de Dompierre-sur-Mont et Saint-Laurent-la-Roche se sont vus remettre par les maires de leurs communes, Guy Pietriga et Rémy Belperron une médaille de la reconnaissance de la nation.

André Vernay a remis également au maire de Dompierre-sur-Mont, pour la commune, une médaille de la part de la Fnaca en remerciement de la fidélité, du dévouement et de l'engagement de la commune envers le devoir de mémoire.

BIO EXPRESS

Armand Faton, officier supérieur, pilote de reconnaissance, a servi en Indochine et a officié comme instructeur à l'École de l'air. Il est décédé le 11 septembre 1958 aux commandes d'un avion Broussard au cours d'une mission aérienne de reconnaissance et de guidage en assurant le marquage d'un objectif qu'il venait de repérer dans la zone interdite des Beni Stahi au nord de Constantine.

Il aura effectué au total :

111 missions aériennes en opérations de maintien de l'ordre, 2 535 heures de vol et 314 missions de guerre.



Dépôt de gerbe par le maire, avec deux jeunes de la commune et le président départemental de la Fnaca. Photo Progrès/N. CORON FORMENTEL